

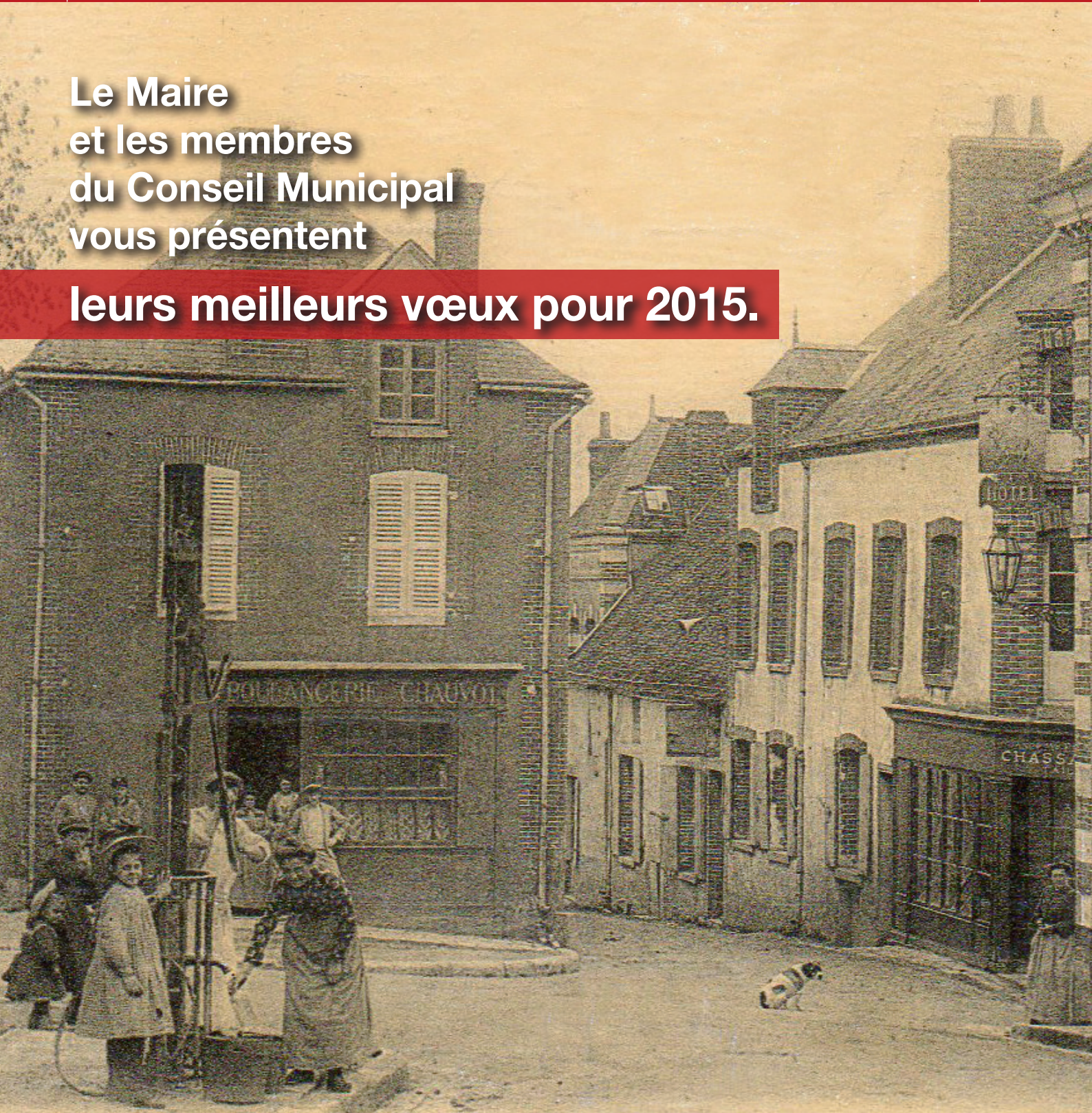
La Selle-sur-le-Bied

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2015

N°33

**Le Maire
et les membres
du Conseil Municipal
vous présentent**

leurs meilleurs vœux pour 2015.



La Selle-sur-le-Bied — Carrefour

“ Le mot du maire



Pascal Delion
*Maire
de la Selle-sur-le-Bied*

Sommaire

Le mot du maire	03
Vie municipale	04
État-civil	06
Budget.....	07
Informations pratiques	09
Histoire locale.....	13
Du côté de notre école.....	15
Les syndicats intercommunaux.....	16
Collecte des ordures	18
Assainissement non collectif.....	19
Associations	21
Commerçants et artisans.....	25
Calendrier des fêtes 2015	28

Chers lecteurs Sellois

Je vous remercie tout d'abord de la confiance que vous nous avez renouvelée à mon équipe et à moi-même. Sachez que c'est avec beaucoup d'engagement au quotidien que l'équipe municipale accomplit ses missions. En effet, les deux projets (maison paramédicale et aménagement de la place Ile de France et du carrefour) ont demandé réflexion et sont passés en phase « chantier » avec des aléas que l'on devine. Tout au long de ce bulletin, il vous sera possible de prendre connaissance de l'état d'avancement. Je tiens particulièrement à vous présenter mes excuses pour la gêne occasionnée par les travaux qui, j'en suis conscient, ne facilitent pas la circulation et l'accès aux différents commerces. Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

Le projet de réforme territoriale, l'accélération de la mise en place des compétences intercommunales et de mutualisation des moyens et des hommes, le désengagement de l'État risquent de rendre difficile, la projection des futurs projets. La maîtrise des budgets sera donc un enjeu pour les prochaines années mais nous nous attacherons à concilier réalisations et moyens sans altérer la qualité de vie de notre village ni celle des services.

Je remercie, l'ensemble des conseillers municipaux qui m'entourent, le personnel communal ainsi que les associations qui œuvrent au service des Sellois. Je n'oublie pas nos commerçants, artisans et industriels que je considère comme des acteurs indispensables.

En mon nom et en celui du conseil municipal, je vous souhaite une année 2015 sereine.

A tous, prospérité, santé, réussite et beaucoup de joie.

Je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier 2015 à 18 H pour la cérémonie des vœux à la salle polyvalente.

**Le Maire,
Pascal DELION**



Votre Conseil Municipal

Suite aux dernières élections municipales nous profitons de ce premier bulletin pour vous présenter votre nouvelle équipe.

Le Maire

Pascal DELION - Gonois
Conseiller communautaire

Les Adjoints

1^{er} adjoint :

- Denis BOUBOL
Les Hauts de la Selle

2^e adjoint :

- Françoise ROBIN
Le Poirier des Femmes

3^e adjoint :

- Laetitia NEVEU - Le Foulon
Conseillère communautaire



Les Conseillers Municipaux

- Ginette BACHELIER
La Grand' Maison
- Claude DUCREUX
Les Hauts de la Selle
- Patrice VISENTIN
Le Foulon

- René AUTELLET
Les Renards
- Bernard PONCET
Les Plantes
- Joëlle GUIGNET
Les Hauts de la Selle
- Régine CEZEUR
Le Foulon

- Dominique PERRETIN
Rue d'Alsace
- Antoine MORIN
Les Davaux
Remplaçant communautaire
- Nadège CAZIER
Rue de Bretagne
- Yohan GIDON
Le Marchais Moret

Mini crèche Halte garderie

La Commune s'est portée acquéreur de la maison appartenant à M^{me} Loison.

La Commune a mis à disposition de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry la grange ainsi que le terrain pour permettre l'aménagement d'une mini crèche, halte-garderie, la Communauté de Communes ayant la compétence petite enfance.

Un projet de parking est en cours d'étude. Celui-ci permettra l'accès aux écoles (via la Sente de Sologne).

Élection délégué communautaire supplémentaire

Suite à la nécessité d'organiser une élection municipale partielle complémentaire dans la Commune de THORAILLES, le Sous-Préfet a dû procéder à la recomposition du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry.

À ce titre, il convient donc de procéder à l'élection d'un délégué communautaire supplémentaire. Une liste de trois candidats devait être présentée, seul le premier candidat de la liste sera élu et les deux autres seront désignés en qualité de remplaçants.

La liste présentée par M. BOUBOL ayant obtenu la majorité absolue, est élue.

Monsieur Denis BOUBOL est donc élu Conseiller Communautaire pour siéger au sein de la Communauté de Communes du Betz et de la Cléry.

Boulangerie

Suite à la fermeture de la boulangerie, Le Maire et son équipe mettent tout en œuvre pour que des artisans boulangers puissent s'installer sur la commune. Dans l'immédiat, un dépôt de pain est assuré par Monsieur Faligand, dans la salle de réunion, Place de l'église.

Longueur de la voirie communale

Il a été décidé d'inclure dans la voirie communale :

Le lotissement « Les Trente » dont la longueur de la voirie est de 215 mètres, et le lotissement « Le Poirier des Femmes » dont la longueur de la voirie est de 653 mètres. La longueur totale de la voirie communale est portée à 40538 mètres.

Cours informatique

Des cours d'initiation à l'informatique vous sont proposés les samedis après midi dans une salle aménagée cour de l'école primaire (derrière la Mairie).

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à M. GIDON Yohan au 06.46.19.87.04

Réseau Medialys

Le central téléphonique situé place Ile de France, initialement relié au réseau Médialys par un faisceau hertzien, vient d'être raccordé en fibre optique. Ceci va permettre aux fournisseurs d'accès à internet SFR et Bouygues Télécom de commercialiser désormais des offres de dégroupage de type TRIPLE PAY, incluant les offres de télévision sur ADSL, pour les foyers relativement proches de ce central.

Maison paramédicale

Les travaux ont commencé début novembre.

Suivant le résultat de l'appel d'offres, le montant réel des travaux s'élève à 480 419,28 € HT



Panneaux d'informations touristiques

Mise en place de pupitres d'information destinés au château et à l'église.



Aménagement place Ile de France carrefour D32-D36

Le dossier de Consultation des entreprises concernant l'aménagement de la place Ile de France et du carrefour de la D32/D36 est disponible en Mairie.

Le Conseil Général a accordé une subvention de 75 615€.

Pendant la période des travaux, il a été effectué un parking temporaire sur le terrain de la mini crèche et ce dans le but de faciliter l'accès aux écoles en toute sécurité.



Lotissement « Les trente »

6 Lots d'une superficie de 904 m² à 1375 m² sont encore disponibles.
Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



État-civil (Au 15 décembre 2014)

Naissances

- Nathan POULTIER
le 1^{er} janvier 2014
- Myke DOUGE
le 29 janvier 2014
- Chloé BOUTEILLER
le 7 juin 2014
- Ryan COULIN
le 7 juin 2014
- Nathan PléCHOTA
le 24 juillet 2014
- Héloïse BRUNET
le 21 août 2014
- Yavuz-Sélim FIRAT
le 7 septembre 2014
- Teelian HIVART
le 14 septembre 2014

- Maïwenn KLEIN
le 4 décembre 2014

Mariages

- Frédéric VEILLON DE LA GAROULLAYE
et Anne-Sophie DELION le 26 avril 2014
- Yann CARMELLE
et Marine BOILEAU le 3 mai 2014
- Cédric BUREAU
et Kelly DISCHAMP le 17 mai 2014
- Olivier SAINTE-MARIE
et Christèle SCHMIDT le 21 juin 2014
- Eric PIERRE
et Nathalie MONDON le 5 juillet 2014
- Donatien LACOSTE
et Emilie BÉTRÉMIEUX
le 6 septembre 2014

Décès

- Raymond DELOUCHE
le 21 janvier 2014
- Chantal MORLET épouse CAZIER
le 19 février 2014
- David DEVINAT
le 19 août 2014
- Andrée BAUDSON
épouse BOURLIER
le 19 septembre 2014

Rapport financier de la commune 2014

Les comptes administratifs 2013 ont été votés le 18 Mars 2014 lors du Conseil Municipal, sous la présidence du doyen d'âge, M. Vouette, ancien Conseiller Municipal.

Les budgets primitifs de 2014 ont également été votés par ce même Conseil.

Les comptes administratifs ainsi que les budgets primitifs sont composés :

- une section « Fonctionnement » :

- a) Dépenses : Electricité, Fournitures Diverses, Frais de Personnel, Dotations aux Amortissements ...
- b) Recettes : Subventions Taxes diverses...

- une section « Investissement » :

- a) Recettes : Transfert du budget de fonctionnement
- b) Dépenses : Matériel, Aménagement, voirie, Travaux, Emprunt...

Certaines dépenses d'investissement non réalisées dans l'année sont reportées dans les budgets de l'année suivante, ce qui permet de dégager un « autofinancement » pour les investissements, tels que les travaux concernant la Maison Paramédicale et l'Aménagement de la Place Ile de France/Carrefour.

La plupart des recettes d'une commune est générée par la Taxe Foncière, la Taxe d'Habitation et anciennement la Taxe Professionnelle (aujourd'hui une partie de la CFE et la CVAE). Les taux des impôts locaux de la commune restent inchangés en 2014.

En ressort les éléments suivants :

Budget CCAS : Aide Sociale : Subvention issue de la commune

- a) Le Compte Administratif 2013 présente un excédent de Fonctionnement : 839.96 €
- b) Le Budget Primitif 2014 : le fonctionnement présente un total Dépenses de 5 636.00 €, financé par une subvention de la commune.

Budget Lotissement « les trente » : Recettes en fonction des ventes de terrain

- a) Compte Administratif 2013 : excédent de fonctionnement de 0.23 €
- b) Budget Primitif 2014 : Section fonctionnement, un total de 280 840.46€ et la Section Investissement pour un total de 280 338.46 € (variation de stocks)

Budget Assainissement : Recettes générées par les redevances d'assainissement collectif

- a) Compte Administratif 2013 : Excédent de fonctionnement de 44 048.29 € et un excédent d'investissement de 52 075.08 €
- b) Budget Primitif 2014 : Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section fonctionnement d'un total de 116 425.00 € et Équilibre Dépenses et Recettes pour la Section investissement d'un total de 196 328.00 €

Budget Communal :

- a) Compte Administratif 2013 : Excédent de Fonctionnement de 1 024 447.34 € et Excédent d'Investissement de 255 623.56 €
- b) Budget Primitif 2014 : Equilibre Dépenses Recettes de la Section Fonctionnement pour un total de 1 984 718.00 € et Equilibre Dépenses Recette pour la Section d'investissement pour 2 352 371.00 €

Sections :	Compte administratif 2013	Budget Primitif 2014
Fonctionnement		
Dépenses :	753 904.60	1 984 718.00
Services Extérieurs Impôts Taxes	218 943.91	250 842.00
Charges de Personnel	214 710.39	228 650.00
Fonds péréquation Recettes Fiscales	9 188.00	10 000.00
Virement à Section Invest		1 168 428.00
Amortissement	4 565.62	3 717.00
Autres Charges(SIIS-Subventions, Syndicats Intercom, Indemnités Elus...)	288 151.72	302 428.00
Charges Financières (Intérêt d'emprunt)	15 445.72	17 654.00
	Emprunt généré pour la construction des Classes	
Charges Exceptionnelles	2 899.24	3 000.00
Recettes :	1 241 683.34	1 984 718.00
Excédent Antérieur reporté		808 343.00
Rbt Charges personnels	15 020.05	14 000.00
Rbt du SIIS	81 434.65	74 259.00
Impôts taxes	865 282.25	837 301.00
Dotation et Participation de l'Etat	252 458.01	234 765.00
Revenus Immeubles	19 114.45	15 050.00
Produits Exceptionnels (Rbt sinistre...)	8 373.93	1 000.00
Report Antérieur	536 668.60	
Investissement		
Dépenses :	272 671.87	2 312 871.00
Opération Patrimoniale (Voirie CCBC)	956.81	87 000.00
Emprunts (Rbt Capital : Salle Poly- Classes)	68 921.38	51 829.00
Immo Incorporelle (Internet)	2 272.40	4 727.00
Immo corporelles (Acquisition Terrain)	95 430.05	257 000.00
Immo en cours (Travaux)	103 660.23	1 912 315.00
	Solde 2 Classes et Dortoir	Prov Place Ile de France

	Travaux Voirie CCBC	Prov Maison Paraméd Travaux Voirie CCBC
Participation Créances	500.00	
Autres Immo Financières	931.00	
Recettes :	671 971.82	2 312 871.00
Virt de la section Fonctionnement		1 168 428.00
Amort Frais d'études	4 565.62	3 717.00
Opération Patrimoniale (voirie)		87 000.00
Fonds Divers (TLE FCTVA Excédent Fonct)	533 987.39	248 103.00
Subvention d'Investissement	132 462.00	30 000.00
	Sub Classes+Dortoirs	Sub Maison Paramédicale
Autres (Emprunt à envisager si tous les travaux sont terminés en 2014)		520 000.00
Report Antérieur	(143 676.39)	

Le montant des travaux « Place Ile de France/Carrefour » s'élève à 668 772,70 € HT soit 802 527,24 € TTC majoré des honoraires du bureau d'étude et coordinateur.

Le montant des travaux « Maison Paramédicale » s'élève à 480 419,28 € HT soit 576 503,14 € TTC majoré des honoraires de l'architecte et coordinateur.

Ces éléments ne tiennent pas compte des différentes subventions à recevoir.

Mairie : 18 rue du Limousin
45210 La Selle-sur-le-Bied
Tél. : 02 38 87 30 02
Fax : 02.38.87.32.65
mairie-la-selle-sur-le-bied@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi matin de 9h à 12h et le
mardi et jeudi de 14h à 18h30.

École maternelle et primaire :

Directrice Madame SELINGANT :
02 38 87 33 81

Garderie peri-scolaire, École de la Selle :

Mairie de La Selle-sur-le-Bied :
02 38 87 30 02

Halte garderie :

Courtenay : 02 38 97 46 73
Ferrières : 02 38 96 68 88

Collège de Courtenay

47 rue des Rosettes
Principale : Madame PIAT
Secrétariat : 02 38 97 41 23
Vie scolaire : 02 38 97 23 10

Transports scolaires collèges et lycées

(mairie de Courtenay)
Permanences les lundis de 10h à 12h
02 38 97 40 46 - STSC45@voila.fr
« Urgence intempéries »,
infos sur la circulation des cars :
www.ulyss-loiret.com

Agence postale communale, Bibliothèque

Place de l'Île de France
Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h30 à 12h - 02 38 92 82 23

Déchetterie – « les Glands »

02 38 87 34 72
Fermée le jeudi, vendredi matin et
dimanche

Syndicat des eaux de la Vallée de la Cléry

Rue de Champagne
45210 La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 30 59
syndicat.clery@orange.fr

Trésor public

15 rue Aristide Briand
45320 Courtenay
02 38 97 41 13

Transport du Conseil Général

Les cars Ulys vous emmènent à la demande :

- sur réservation la veille pour un coût
de 2,40€ sur Internet.
- Courtenay : mardi et jeudi matins
- Ferrières - Place St-Macé ou Carrefour :
mercredi après-midi et vendredi matin
- Montargis - Place Mirabeau ou zone
d'Antibes ou zone de la Chaussée :
jeudi après-midi et samedi matin

Ligne régulière n°4 au départ de la
Chapelle-Saint-Sépulcre pour Montargis
pôle intermodal/gare SNCF : du lundi au
samedi - Départ 7h07 - Retour 17h58.

Ulys proximité vous emmène de La
Selle-sur-le-Bied à La Chapelle tous les
jours sur réservation.

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS :
0800 004 500 ou www.ulyss-loiret.com

Tarifs location Salle Polyvalente



Commune : 250€/ Journée
340€/ Week-end
Hors Commune : 420€/ Journée
500€/ Week-end
Traiteur : 600€

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18 ou 112 d'un portable
Gendarmerie 17
Hôpital d'Amilly 02 38 95 91 11
Pharmacie 02 38 87 34 99 de la Cléry
Centre 02 47 66 85 11
Anti-Poison Tours
Enfance maltraitée 119

Horaires de la déchetterie

Nouveaux Horaires

à partir du 5 janvier 2015)

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30

Fermée dimanches et jours fériés.

Accueil de loisirs communautaire

Depuis janvier 2014, la Communauté de Communes du Betz et de
la Cléry propose un accueil de loisirs dans les locaux de l'école
maternelle, impasse des Landes. Tous les mercredis après-midi de
12 h à 18 h en période scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans.

Informations complémentaires et inscriptions auprès de M^{me} BACHELIER à la
garderie périscolaire de La Selle-sur-le-Bied.



Site de la mairie

Découvrez le site internet de votre commune www.lasellesurlebie.fr

Cet outil vous permettra de vous tenir informé des actualités et événements locaux, retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien pour vous et votre famille et, pour vous simplifier vos démarches, accéder aux services et formalités en ligne.

Ce site a été conçu pour permettre un accès facile et intuitif à l'information : le visiteur accède à 5 grandes thématiques « Mairie », « Vie quotidienne », « Enfance, Jeunesse », « Sport », « Loisirs et patrimoine » ainsi qu'à des accès directs aux contenus les plus recherchés.

Développé à partir d'un logiciel libre, il répond aux normes d'accessibilité obligatoires pour les collectivités locales. Conçu en design responsive il vous permettra de naviguer sur le site optimisé depuis tout support : ordinateurs, TV, tablettes, smartphones...

Complètement évolutif, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune.



La Défense communique

Le temps du soldat-citoyen s'est achevé avec la loi de 1997 qui met fin à l'appel sous les drapeaux de tous les Français. La conscription avait été instituée avec la loi Jourdan de 1798.

Ce retour à l'Armée de métier a quelque peu atténué les relations étroites qu'instaurait le Service Militaire obligatoire entre la Nation et son Armée.

Pour maintenir ce lien entre la Défense Nationale et les citoyens ont été créés dans chaque Commune les « Correspondants défense ». Leur rôle est d'informer et de faire connaître, aux jeunes en particulier, le haut degré de technicité de nos corps d'armée et les différentes opportunités qu'ils offrent.

En matière de recrutement sur téléphone mobile, la Marine nationale arrive par exemple en deuxième position, bien avant les banques et la grande distribution.

Actuellement, l'armée de Terre recrute (de sans BAC à BAC +5), de façon à pouvoir

à 10 000 postes. C'est une chance à saisir pour une expérience professionnelle hors du commun, pour acquérir des savoir-faire et un savoir-être pour la vie. C'est aussi la possibilité de se former pour exercer un métier utile après la période de contrat, car l'Armée dispose également d'un service de reclassement dans le civil, en relation avec les entreprises.

C'est peut être bon à savoir...

Et pour tous ceux, filles et garçons qui vont avoir 16 ans, il faut penser à se faire recenser ! Cette démarche déclenche la convocation à la journée « défense et citoyenneté ». Ce recensement se fait à la mairie du domicile, il est indispensable pour l'inscription à tout examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, Baccalauréat, etc.).

À ne pas oublier...

René AUTELLET
(Correspondant Défense : 06 08 53 91 18)

Gâtinais emploi allège votre quotidien !



Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est déjà 1 736 personnes qui ont été mises en situation de travail. C'est aussi 288 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales, pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :

- Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
- Entretien intérieur et extérieur de la maison
- Tonte, désherbage, bêchage, taille, ...
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Préparation de repas

Aucune démarche administrative – rapidité – facilité.

Certaines prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Attention :

Gâtinais emploi ne vous fournit que la main d'œuvre (c'est à vous de fournir le matériel).

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous communiquer nos tarifs.



Gâtinais emploi

1 rue Jean-Jacquemain
45210 Ferrières en Gâtinais
Tél : 02.38.96.69.06.

Site : www.gatinais-emploi.fr

Le Relais Assistantes Maternelles itinérant

La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry est dotée depuis un an déjà d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant (RAM). L'animatrice, Valérie ANCELIN, se déplace sur différentes communes du territoire (cf : tableaux des lieux et horaires)

Le RAM est le fruit d'un partenariat entre la CCBC, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

Le RAM c'est quoi ?

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute, d'information, d'échange et de rencontre au service des assistantes maternelles, des parents et de leurs enfants. Il s'agit d'un service gratuit.

Pour les parents le relais

- informe sur les différents modes de garde
- aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée (liste des coordonnées des assistantes maternelles par mail avec géolocalisation ou sur papier sur place lors des permanences)
- conseille dans les démarches administratives (contrat, mensualisation....)
- informe sur les démarches d'employeurs
- écoute et conseille dans les relations avec les assistantes maternelles.

Pour les assistantes maternelles le relais

- informe sur le statut, les droits et devoirs
- propose une écoute et un accompagnement dans l'exercice de leur pratique professionnelle
- conseille dans les démarches
- correspond avec la P.M.I. (par l'envoi des fiches de liaison)
- propose des animations avec les enfants accueillis, et des échanges avec d'autres assistantes maternelles
- est un lieu d'échange, d'écoute et de documentation.



RAM itinérant de la CCBC

14, rue des pâtureaux

45320 Courtenay

Contact : Valérie ANCELIN

Tél : 06 88 73 93 73

Mail: ram@ccbcclery.fr

Le RAM propose des matinées animation où les assistantes maternelles et la professionnelle de la petite enfance peuvent échanger. Il s'agit de faire partager à l'enfant un espace de vie collective aménagé, dans lequel il pourra faire ses premiers pas vers la socialisation et passer un moment agréable en compagnie d'enfants de son âge.

Horaires d'ouverture à compter de janvier 2015

	Villes	Jours et horaires
Accueil du public (Des permanences téléphoniques, des rendez-vous individuels permettent à chacun de trouver le soutien et l'écoute recherchée)	Courtenay (14 rue des Pâtureaux)	Lundi 14h00 à 18h00
		Vendredi 9h00 à 12h00
	La Selle-sur-le-Bied Place de l'église	Mardi 13h30 à 17h00
	Chantecoq (Mairie)	Mercredi 9h00 à 11h30
	Bazoches-sur-le-Betz (Mairie)	Jeudi 14h00 à 17h00
Ateliers collectifs (hors vacances scolaires)	Courtenay	Lundi de 8h30 à 12h00
	La Selle-sur-le-Bied	Mardi de 9h00 à 12h00
	Bazoches-sur-le-Betz	Jeudi de 9h15 à 12h00

Rappel règles de voisinage

1. Animaux de Compagnie :

l'errance, les aboiements,..., peuvent gêner le voisin, il est par conséquent demandé à chacun d'être vigilant et respectueux. Nos enfants rentrant de l'école peuvent parfois être impressionnés par les aboiements et la fougue de nos compagnons.

2. Véhicules : Le stationnement des véhicules en dehors de chaque endroit approprié devrait se faire EXCEPTIONNELLEMENT, sans gêner la circulation tout en respectant les accès de chacun.

3. Nuisances : Préservez la tranquillité de chacun : Selon l'arrêté communal du 5 mai 2004, les travaux de bricolage ou jardinage bruyants sont acceptés :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
- le Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- le Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

En revanche, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égavage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel.

Respectons notre environnement en évitant les ordures sauvages. Un service de collecte de nos ordures ménagères est prévu dans notre commune, ainsi qu'un service de tri pour les déchets recyclables. Les bacs de tri sont situés sur la place de l'église, proche de la salle polyvalente, à la déchetterie et dans les Hauts de la Selle.

Comment mettre en échec les cambrioleurs ?



Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.
- Pensez à installer une sirène extérieure avec flash si vous avez des voisins et prévenez les.
- Vous pouvez installer de la vidéoprotection et consulter/diriger les images sur un smartphone.
- Vous pouvez déléguer la veille de votre système d'alarme vers une société de télé-surveillance ou de télésécurité.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

→ Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

→ Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

→ Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

→ Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

→ Avertissez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

→ Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

→ Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

→ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

→ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

→ Ne programmez pas votre adresse de domicile sur votre GPS (en cas de vol de votre véhicule ou dans votre véhicule sur votre lieu de vacances).

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant toute l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

ADHÉREZ A L'APPLICATION GRATUITE « STOP CAMBRIOLAGES »

Pour recevoir des messages de prévention et des messages d'alerte sur smartphones (Android et Apple).

UN GENDARME SPÉCIALISTE DE LA SÛRETÉ EST À VOTRE DISPOSITION AU SEIN DE VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE : DEMANDEZ DES CONSEILS GRATUITS À VOTRE « CORRESPONDANT SÛRETÉ »

Si vous êtes victime d'un cambriolage

→ Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie.

→ Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

→ Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à rien : aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

→ Déclarez le fait par internet sur le site : «<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>»

→ Déposez plainte à la brigade ou au commissariat de police de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

→ Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

→ Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Vous êtes victime d'un cambriolage

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

La guerre de 1914-1918

Considérée comme un des événements marquants du XXe siècle, cette guerre parfois qualifiée de totale a atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Elle a impliqué plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions matérielles que toute autre guerre antérieure. Plus de soixante millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ neuf millions de personnes sont mortes, et environ vingt millions ont été blessées.

Eloigné des principales opérations de la Première Guerre Mondiale, le Loiret est, en effet, marqué par une forte présence militaire. Par exemple, des hôpitaux soignent les blessés du front ou encore des troupes étrangères (Indiennes ou Polonaises) sont présentes sur le territoire. En parallèle, la population civile participe pleinement à l'effort de guerre et subit des privations considérables même si le lien entre le front et l'arrière n'est jamais rompu grâce aux correspondances échangées.

1914.
Papa parti pour la guerre le premier jour de la déclaration août 1914.
Il fut envoyé en première ligne pour la bataille de la Marne, par un hiver très froid.
Les hommes (l'infanterie) se trouvaient jour et nuit dans des tranchées pleines d'eau gélées, face à l'ennemi. Papa a eu donc les pieds gelés et fut emporté de 3 orfèvres, ce qui lui rendit la vie dure car ses copains autour de lui tombaient comme mouches sous la mitraille allemande.
Après avoir été à l'hôpital de Vichy, il retourna à la maison début 1915.
J'allais avoir 3 ans, mais je me rappelle quand nous sommes allés le chercher, avec la voiture à cheval du cousin Adalbert à la gare de Monna.
Je revois les deux grandes béquilles noires, maman fut surprise, quand je dis c'est-à-dire papa ça maman.

Aux Enfants de La Selle sur le Bied, Morts pour la Patrie 1914 - 1918

BORCERET	Henri	Pas d'information	
BOTTEMINE	Célestin	Soldat - 346 ^e R.I.	Régiment Infanterie
BOUCHET	Louis Fernand	Chasseur - 4 ^e B.C.P.	Bataillon de Chasseur à Pied
BOUCHET	René Auguste	Soldat - 5 ^e S.I.M.	Section d'Infirmiers Militaires
BOULBEN	François	Pas d'information	
CARRE	Paul	Pas d'information	
DELAIR	Fernand	Pas d'information	
DELION	Henri Jean	Soldat - 89 ^e R.I.	Régiment Infanterie
DELOINCE	Arthur Henri	Sergent - 369 ^e R.I.	Régiment Infanterie
DELOUCHE	Raymond Pierre	Chasseur - 20 ^e B.C.P.	Bataillon de Chasseurs à Pied
DOUCET	Léopold Arthur	Brigadier - 121 ^e R.A.L.H.	Régiment d'Artillerie Lourde
FAUCHES	Jules	Pas d'information	
FILDIR	Henri	Pas d'information	
LARCHERON	René Louis	Soldat - 168 ^e R.I.	Régiment Infanterie
LERÖY	Emile Henri Dieudonné	Soldat - 405 ^e R.I.	Régiment Infanterie
MARTIN	René Henri	Chasseur - 20 ^e B.C.P.	Bataillon de Chasseurs à Pied
MIGUET	Arsène	Soldat - 346 ^e R.I.	Régiment Infanterie
MOREAU	Marcel	Pas d'information	
MOREAU	Siméon	Pas d'information	
NORET	Florent Victor Joseph	Chasseur - 20 ^e B.C.P.	Bataillon de Chasseurs à Pied
PAVARD	Jean	Pas d'information	
RAGOT	Théodore	Soldat - 82 ^e R.I.	Régiment Infanterie
RODOT	Henri	Soldat - 82 ^e R.I.	Régiment Infanterie
SORIOT	Emile Prosper	Soldat - 153 ^e R.I.	Régiment Infanterie
VAUGON	Almire	Pas d'information	



ADIEU Monsieur COOK

Je pense à toi, Monsieur COOK, à toi l'Ecoissais... il y a bientôt six siècles tu appartenais à la garde rapprochée de notre grand Roi Louis XI. Cette unité d'élite était composée des meilleurs archers de ton pays, l'Ecosse. Après des années de bons et loyaux services, comme à tous tes camarades les uns après les autres, le Roi t'a accordé un fief pour ta retraite. Tu es venu t'installer près de notre actuel village de La SELLE sur le BIED.

Cette implantation écossaise dans notre région a laissé des témoignages et quelques traces, en particulier la tradition des vergers de pommiers que vous avez plantés. Quelques noms de famille ont résisté à l'épreuve du temps. C'est un Monsieur Mabilat, descendant d'un Mac Millan, qui m'a conté ton histoire...

...Tu étais le cuisinier de la Compagnie quand vous partiez en campagne, tes amis écossais t'appelaient le « Cooker ». Ton nom venait du lointain Latin « coquus » (de coquo : cuire). L'étymologie latine a d'ailleurs donné à notre langue l'expression « maître-queux » qui désignait les cuisiniers sur les bateaux.

Les habitants t'ont bien accepté et l'on se rendait dans la famille que tu avais fondée. On allait chez « les Cook », et ton fief avec le temps est devenu le lieu-dit « Les Cocus ». Ce nom apparaît encore sur les cartes IGN, mais a récemment été rebaptisé « La Colline ». Tu disparais ainsi à jamais de notre mémoire collective... adieu, Monsieur COOK !

Attention, cette histoire n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. Plusieurs interprétations existent et d'aucuns pensent que le nom des Cocus vient du Coucou, lequel oiseau c'est bien connu vient pondre dans le nid des autres... ainsi les lieux-dits « Les Cocus » seraient les endroits discrets où les femmes infidèles donnaient rendez-vous à leur amant.

Toutes ces possibilités peuvent être confrontées, il est passionnant de s'intéresser à l'origine des noms. En gommant définitivement celui du lieu-dit « Les Cocus », on évite de se poser la question. Rester dans l'ignorance serait-il la solution pour vivre mieux ? Comme l'écrivit Anatole France : « l'ignorance est la condition nécessaire du bonheur des hommes, et il faut reconnaître que le plus souvent, ils la remplissent bien ».

C'est une partie de notre patrimoine toponymique qui vient d'être détruit. L'ironie de la situation est que, sur ce site où l'Histoire avait peut-être gravé le nom d'un cuisinier, on y cuit le pain de façon remarquable !

René AUTELLET





Du côté de notre école

Adresse internet de l'école :

ec-la-selle-sur-le-bied@
ac-orleans-tours.fr

Villages appartenant au SIIS : Courtemaux, Louzouer, La Chapelle Saint Sépulcre, Ménilville, Pers en Gâtinais, Saint Loup de Goniois, La Selle sur le Bied, Thorailles
Président du SIIS : M. Denis Boubol

Les enseignantes :

Émilie LACAILLE PS/MS

Amélie BONSERGENT

(vendredi)

Véronique GRIMAUULT PS/MS

Sophie DUMONT MS/GS

Les ATSEM :

Christine AYME

Nathalie RENARD

-dans le secteur
« maternelle »-

TELEPHONE : 02.38.87.33.81

Delphine VALLET-FRAUDIN CP

Nadine SELINGANT CE2

(directrice)

Marine CARMELLE

(vendredi)

Isabelle MOREAU CE1

Fanny BALDET CM1

-dans le secteur
« au fond de l'impasse »-

TELEPHONE : 02.38.87.32.99
(téléphone de la direction de l'école)

Secrétariat de direction (depuis le 1er décembre 2014) :

Pascale Lassalle

tous les jours de 9h à 16h15
sauf le mercredi

LES QUELQUES CHANGEMENTS DANS L'ÉQUIPE...

Aurélien MASSIN CE1/CM1

Sophie PASQUET CM2

-dans le secteur
« proche de la mairie »

TELEPHONE : 02.38.87.32.39

La directrice reçoit les parents qui le souhaitent, sur rendez-vous, le jour de sa décharge administrative : chaque vendredi dans son bureau, au fond de l'impasse.

Il est possible aussi de joindre l'école par le biais de la boîte mail (adresse ci-dessus).



...Les nouveautés de la rentrée 2014...

La réforme des nouveaux rythmes scolaires s'applique à toutes les écoles de France en cette rentrée scolaire.

Les horaires de notre école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00

&

de 14 h 00 à 16 h 15

Mercredi

de 9 h 00 à 12 h 00



Une garderie périscolaire est mise à la disposition des familles tous les matins de 7 h 30 à 8 h 50 et tous les soirs (sauf mercredi midi) de 16 h 15 à 18 h 30.

Nathalie Bachelier et Mathieu Joly encadrent les enfants.

Notre chantier de l'année...

Depuis 4 ans, une grande pièce sous la cantine a été vidée, nettoyée et mise à disposition de l'école pour les activités musicales.

Depuis, le SIIS a financé la peinture du sol, des murs, l'installation d'un chauffage et le changement de la porte de secours. Les cantonniers ont fabriqué des étagères pour transformer cette salle en véritable bibliothèque d'école.

L'association « Les Enfants de La Cléry » a acheté un grand canapé d'angle de collectivité, des tables rabattables et des chaises en plastique.

Quelques parents volontaires ont nettoyé tous les livres de bibliothèque avant l'emménagement dans ce nouveau local.

La nouvelle bibliothèque nécessite encore quelques petits rangements avant d'avoir l'allure d'un véritable lieu dédié à la musique, à la lecture et à la culture dans notre école.

Merci à tous pour ces efforts qui ont permis que le projet soit mené à terme...

Rapport d'activités 2014 du SIIS

Nouveau Bureau depuis le 15 Avril 2014.

Président : Monsieur Denis BOUBOL, 1^{er} Adjoint de La Selle sur le Bied en remplacement de Monsieur Daniel PASQUIER

Vice Présidente : Madame Denise KONNERADT, Maire de Louzouer, en remplacement de Monsieur Marcel DUMAS

Le budget 2014 prévisionnel : voté par le précédent Comité Syndical le 20 Février 2014.

Budget de Fonctionnement		
	Recettes : 537 724 €	Dépenses : 537 724 €
Frais de personnel :		206 955
Services Divers (Edf-Tel) :		209 654
Alimentation :		41 219
Autres Dépenses Activités Diverses		79 896
Participation Communes :	365 420	
Ventes de Tickets Cantines :	81 238	
Autres Recettes (Transfert) :	91 066	

Budget d'Investissement		
	Recettes : 10 000 €	Dépenses : 10 000 €
Matériel-Mobilier		10 000
Dt Participation Communes	10 000	

Nombre d'enfants Scolarisés

PS/MS	27 Elèves	CE1/CM1	16 Elèves
PS/MS	27 Elèves	CE2	28 Elèves
GS	27 Elèves	CM1	22 Elèves
CP	29 Elèves	CM2	31 Elèves
CE1	23 Elèves		
Un total de 230 Elèves			

Aménagement des Nouveaux Rythmes Scolaires :

Le but principal de cet aménagement du rythme scolaire, consiste à proposer 5 matinées de temps scolaire. Actuellement, aucune activité périscolaire n'est proposée : le début des cours a été reporté à 9 h 00 au lieu de 8 h 45, et la fin des cours est à 16 h 15 au lieu de 16 h 30 avec une pause méridienne à partir de 12 h 00 jusqu'à 14 h 00.

Au vu de cette réorganisation, le temps disponible des agents ne nécessite pas de coûts supplémentaires.

La réflexion sur de nouvelles activités est toujours en étude.

Garderie Périscolaire :

M^{me} Nathalie BACHELIER, responsable de la Garderie Périscolaire, informe qu'une vingtaine d'enfants par jour (soit environ 10% de l'effectif), bénéficie de ce service.

Restaurant Scolaire :

M Christophe GOIS propose, en deux services, de délicieux repas à 160 élèves (soit 70% de l'effectif).

Transports Scolaires :

110 Elèves, soit 48% de l'effectif, bénéficient de ce service. Monsieur Daniel PETITPAS et Monsieur Antoine MORIN sont les conducteurs, aidés par deux accompagnatrices.

Ces bus sont sous une régie indépendante des transports de Collège et Lycée (Ulys), mais sous l'œil du Conseil Général. C'est pourquoi, les tarifs 2014/2015 ont été revalorisés à leur demande, du fait des nouveaux rythmes scolaires, mais en restant inférieur au tarif proposé par le Conseil Général.

Budget de Fonctionnement Régie Transports		
	Recettes : 91 905 €	Dépenses : 91 905 €
Frais Entretien et Personnel		59 629
Transfert Section Investissement :		23 905
Frais Divers :		8 371
Subvention Transports Scolaires	32 787	
Facturation Transports aux Familles :	6 840	
Report Excédent antérieur :	52 278	

Budget d'Investissement Régie Transports		
	Recettes : 70 000 €	Dépenses : 70 000 €

Budget de Fonctionnement Régie Transports Budget d'Investissement Régie Transports Travaux :

Les travaux d'agrandissement et l'aménagement de deux nouvelles classes ont été terminés et mis en service en début 2014. La rénovation des pignons du bâtiment « Restaurant Scolaire » a été réalisée

Les postes informatiques dans les classes étant devenus obsolètes, une étude concernant l'installation de nouveaux matériels est en cours.

Les activités Musique et Piscine, dans le cadre du cursus scolaire, sont toujours financées par le SIIS.

A venir : la réfection de la toiture du préau de l'école primaire dans le secteur Mairie est également en étude.

Centre de Loisirs :

Le SIIS a signé une convention avec La Communauté de Communes du Betz et de la Cléry (CCBC) pour la mise à disposition des locaux et la fourniture des repas pour les enfants qui vont au Centre de Loisirs le mercredi après midi. Celui-ci est sous l'entière responsabilité de la CCBC.

Le bien être de l'enfant est le maître mot du SIIS, et, chaque commune adhérente participe à la réalisation de tous ces projets, selon une règle de calcul indexée au prorata de la population et des enfants scolarisés pour l'investissement et au prorata des élèves pour le fonctionnement.

Communes Adhérentes :

La Selle sur le Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérimville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

Les syndicats intercommunaux

Communauté de Communes du Betz et de la Cléry

Siège social : Mairie de Saint-Hilaire-Les-Andréisis
Contact téléphonique : 02.38.85.45.52
 Les Communes adhérentes sont : Bazoches-sur-le-Betz, Chantecoq, Courtemaux, Courtenay, Ervaucelle, Foucherolles, La Chapelle-Saint-Sépulcre, La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Saint-Hilaire-Les-Andréisis, Saint-Loup-de-Gonois.

Le Président : Lionel de RAFELIS, Maire de Saint-Hilaire-Les-Andréisis
Les 5 Vice-Présidents : Jean-Pierre LAPENE, Maire de Chantecoq, Francis TISSERAND, Maire de Courtenay, Denis PETRINI-POLI, Maire de La Chapelle-Saint-Sépulcre, Daniel Dufay, Adjoint au Maire de Courtenay, Alain MARTINEZ, Maire de Saint-Loup de Gonois

Délégation Communale
Délégués Titulaires : Pascal DELION, Maire, Denis BOUBOL, Adjoint au Maire, Laëtitia NEVEU, Adjoint au Maire

Délégués Suppléants : Françoise ROBIN, Adjoint au Maire, Antoine Morin, Conseiller Municipal

Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire

Siège social : Mairie de La Selle-sur-le-Bied
Contact téléphonique : 02.38.87.30.02
 Les Communes adhérentes sont : La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Courtemaux, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Pers-en-Gâtinais, Thorailles.

Le Président : Denis BOUBOL, Adjoint au Maire de La Selle-sur-le-Bied
Le Vice-Président : Denise KONNERADT, Maire de Louzouer

Délégation Communale
Délégués titulaires : Denis BOUBOL, Adjoint au Maire, Françoise ROBIN, Adjoint au Maire
Délégués Suppléants : Claude DUCREUX, Conseiller Municipal, Régine CEZEUR, Conseillère Municipale

Syndicat intercommunal du secteur scolaire de Courtenay

Siège social : Mairie de Courtenay
Contact téléphonique : 02.38.97.40.46 (le lundi de 10 h à 12 h)
 Ce syndicat regroupe 21 Communes du canton de Courtenay et de l'Yonne.

Le Président : Philippe BARBIER
Le Vice-Président : Jean-Pierre DOZIER

Délégation Communale
Délégués titulaires : Laëtitia NEVEU, Adjoint au Maire, Joëlle GUIGNET, Conseillère Municipale

Délégués suppléants : Françoise ROBIN, Adjoint au Maire, Dominique PERRETIN, Conseillère Municipale

Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz

Siège social : Syndicat de la Cléry et de Betz – rue de Champagne à La Selle-sur-le-Bied
Contact téléphonique : 02.38.87.30.59
 Les Communes adhérentes sont : La Selle-sur-le-Bied, Louzouer, Thorailles, La Selle-en-Hermois, Chuelles, Courtemaux, Chantecoq, Saint-Loup-de-Gonois, Mérinville, Ervaucelle, La Chapelle-saint-Sépulcre, Griselles, Saint-Hilaire-Les-Andréisis, Foucherolles, Pers en Gatinais, Rozoy-le-Vieil, Chevry-sur-le-Bignon, Bazoches-sur-le-Betz, Le Bignon Mirabeau, Chevannes,

Le Président : Pascal DELION, Maire de La Selle sur le Bied
Les 2 Vice-Présidents : Jean-Claude DELANDRE, Ajoint au Maire de Saint Hilaire les Andresis, Alain MARTINEZ, Maire de Saint-Loup de Gonois

Délégation Communale
Délégués titulaires : Pascal DELION, Maire, Denis BOUBOL, Adjoint au Maire
Délégués suppléants : Patrice VISENTIN, Conseiller Municipal, Régine CEZEUR, Conseillère Municipale

Syndicat d'aménagement rural

Siège social : Le Vivier 45320 Château-Renard
Contact téléphonique : 02.38.95.27.65
 Communes membres : Chantecoq, Louzouer, Chuelles, Courtemaux, Mérinville, Courtenay, Montcorbon, Douchy, Pers-en-Gâtinais, Ervaucelle, Saint-Firmin-des-Bois, Foucherolles, Saint-Germain-des-Prés, Gy-les-Nonains, Saint-Loup-de-Gonois, La Chapelle-Saint-Sépulcre, Thorailles, Triguères, La Selle-sur-le-Bied, Bazoches-sur-le-Betz, Saint-Hilaire-Les-Andréisis, Château-Renard, La Selle-en-Hermois.

Le Président : Michel LECERF, Adjoint au Maire de Melleroy
Les 2 vice-Présidents : Lionel de RAFELIS, Maire de Saint-Hilaire-Les-Andréisis, Martial PINON, Adjoint au Maire de Chuelles

Délégation communale
Délégué titulaire : Pascal DELION, Maire

Le Transport Scolaire du Lycée et du Collège

Un Syndicat qui regroupe les communes du canton mais surtout les communes qui sont rattachées au collège de Courtenay.

- les communes de Chuelles et Montcorbon, rattachée au canton de Chateaufort.
- les communes de Piffonds, Savigny sur Clairis et St Loup d'Ordon de L'Yonne canton de Joigny.
- La Commune de Rozoy le vieil rattaché au canton de Ferrières.

En quelques chiffres : 3 personnes, 2 élus, une secrétaire. Une permanence le Lundi de 10h00 à 12h00 à la mairie de Courtenay.

- 11 lignes de bus, 2 pour le Lycée, 9 pour le collège dont 2 partagées avec le primaire.
- 91 arrêts
- 703 élèves transportés pour l'année 2014-2015.

Le transport est un service public mis à la disposition par le Conseil Général avec une participation qui ne représente que 20% du cout réel de l'exploitation. Les cars, mis à notre disposition par Ulys viennent pour le collège de la sté Ackerman et pour le lycée de la sté Darbier.

Ce service peut être interrompu à tout moment, si les personnes transportées confondent transport et terrain de jeux ou champ de bataille.

- 2013-2014 21 avertissements, 18 exclusions.
- 2014-2015 depuis le début de l'année nous en sommes déjà à 3 avertissements et 6 exclusions.

Notre responsabilité s'applique également aux arrêts et si des dégradations ou des troubles nous sont signalés nous pouvons, le cas échéant, supprimer ou déplacer un point de montée.

Notre but transporter vos enfants que vous nous confiez en toute sécurité.

Syndicat mixte du pays Gâtinais

Siège social : 236 rue du Général de
gaule – 45220 Château-Renard
Contact téléphonique : 02.38.95.64.50

Communes membres :

Aillant-sur-Milleron, Bazoches-sur-le-Betz,
Chailly-en-Gâtinais, Chantecoq,
Château-Renard, Chatillon-Coligny,
Chevannes, Chevy-sous-le-Bignon,
Chuelles, Corbeilles-en-Gâtinais, Cortrat,
Coudroy, Courtemaux, Courtempierre,
Courtenay, Dammarie-sur-Loing, Dordives,
Douchy, Ervauxville, Ferrières-en-Gâtinais,
Fontenay-sur-Loing, Foucherolles, Girolles,
Gondreville, Griselles, Gy-les-Nonains,
La Chapelle-saint-Sépulcre,
La Cour-Marigny, La Selle-sur-le-Bied,
La Selle-en-Hermoy, Le Bignon-Mirabeau,
Le Charme, Lorris, Louzouer, Melleroy,
Mérinville, Mignères, Mignerette, Montbouy,
Montcorbon, Montcresson, Montereau,
Nargis, Nogent-sur-Vernisson, Noyers,
Oussoy-en-Gâtinais, Ouzouer-des-
Champs, Pers-en-Gâtinais, Préfontaines,
Presnoy, Pressigny-les-Pins,
Rozoy-le-Vieil, Saint-Firmin-des-Bois,
Sainte-Geneviève-des-Bois,
Saint-Hilaire-les-Andréis,
Saint-Loup-de-Gonois,
Saint-Maurice-sur-Aveyron,
Saint-Germain-des-Prés,
Saint-Hilaire-sur-Puiseaux,
Sceaux-du-Gâtinais, Thimory, Thorailles,
Treilles-en-Gâtinais, Triguères,
Varennes-Changy,
Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Villevoques,
Communauté de Communes de
Château-Renard, Communauté de
Communes de Châtillon-Coligny,
Communauté de Communes des 4 Vallées,
Communauté de Communes du canton
de Lorris, Communauté de Communes du
Betz et de la Cléry.

Le Président : Lionel de RAFELIS, Maire
de Saint-Hilaire-les-Andréis

Les 6 vice-Présidents :

Christine PASQUET, Aillant/Milleron
Jacques LASSOURY,
Jean VALLÉE, La Cour Marigny
Jean-Pierre LAPENE, Chantecoq

Délégation communale

Délégué titulaire :

Claude DUCREUX, Conseiller Municipal

Délégué suppléant :

Bernard PONCET, Conseiller Municipal



Syndicat d'Aménagement Rural des cantons de Courtenay et Château-Renard

Le Vivier - 45220 Château-Renard

Tél. : 02 38 95 27 65 - Fax : 02 38 97 99 55

E-mail : contact@sar45.fr - Site : www.sar45.fr

Missions du S.A.R. :

- collecter les déchets
- gérer les déchèteries
- sensibiliser



Nouveau : les services admi- nistratifs à Chuelles

Depuis le 11 août 2014, les services ad-
ministratifs du SAR ont rejoint l'équipe
technique basée à Chuelles.



L'équipe vous accueille du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pelouse et Biodéchets*

À titre expérimental, le SAR a collecté
cette année séparément la pelouse au
sein des déchèteries ainsi que les bio-
déchets auprès de certaines cantines.

Ainsi, plus de 50 tonnes de pelouse en
3 mois et près de 1 tonne de biodé-
chets par semaine ont été transformées
en électricité à l'unité de méthanisation
Gâtinais Biogaz à Château-Renard.

Le SAR encourage chaque usager à
composter à domicile ses biodéchets
afin d'éviter leur incinération coûteuse.

Des composteurs à tarifs préférentiels
vous sont proposés. Rendez-vous
en mairie de votre commune ou sur
le site internet du SAR pour passer
commande.



**Biodéchets : déchets végétaux issus de
la préparation et des restes de repas*

Attention au tri

Suite à 2 incidents cette année, nous
vous rappelons qu'il est interdit de
déposer des déchets dangereux dans
les colonnes de tri sélectif. Un agent
du centre de tri a été piqué par une se-
ringue au mois de juillet, un autre a été
victime de démanagements en raison
d'un contact avec du raticide.

Merci de nous contacter pour tout dé-
chet qui vous poserait problème, nous
aurons certainement une solution à
vous proposer.

Opération réduction

Nous observons sur le terrain que de
nombreux usagers sortent leur pou-
belle à roulettes toutes les semaines
alors que celle-ci ne contient qu'un ou
deux petits sacs à l'intérieur.

Nous vous invitons à la présenter au ra-
massage que lorsque celle-ci est bien
pleine. De cette façon, nous pouvons
réaliser des économies de collecte car
la benne à ordures s'arrête moins sou-
vent. Certains la présente une fois par
mois sans problème. Il suffit de bien
trier, bien composter et bien compac-
ter son sac avant de le mettre dans la
poubelle. N'ayez pas peur des odeurs,
elles seront minimales si votre sac est
bien fermé

Connectez-vous : www.sar45.fr

Simple à consulter, le site du S.A.R.
vous donne rapidement des informa-
tions utiles : jour de ramassage, guide
du tri interactif, horaires de déchèteries.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif



Les missions du SPANC

Le SPANC en quelques chiffres...

- Création en 2005
- 5400 installations réparties sur 23 communes
- Plus de 50 nouvelles installations par an
- Un technicien, du matériel de bureau, de terrain
- Un comité d'élus

Qui est concerné ?

Toute habitation n'étant pas raccordée au réseau d'assainissement collectif doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif.

Conseils et communication

Le rôle du SPANC est de conseiller les usagers et les élus pour toutes questions relatives à l'assainissement non collectif.

Le contrôle de conception du projet

Pour tous projets d'assainissement non collectif (réhabilitation, construction neuve), le propriétaire doit fournir au SPANC un dossier comprenant deux documents obligatoires :

- **Une demande de mise en place ANC** (à demander auprès de votre mairie ou directement auprès du SPANC)
- **Une étude de définition de la filière d'assainissement individuel** (par un bureau d'étude indépendant)

L'étude du dossier a pour objectif de vérifier l'adéquation entre les paramètres réglementaires, techniques et environnementaux de la zone étudiée vis-à-vis du système proposé. Une base de données est alors créée pour assurer un suivi des projets. Un rapport de conception est ensuite transmis au demandeur avec les conclusions du technicien.

Le contrôle de réalisation des travaux

Après avis favorable du technicien sur la conception du projet, un second contrôle intervient lors de la réalisation

Coordonnées :

505 chemin des Comtois
45220 Chuelles

Quentin RAVEANE

Tél. : 02.38.95.02.77

E-mail : spanc.raveane@orange.fr

tion des travaux d'assainissement. Le SPANC vérifie la bonne exécution des travaux par rapport au projet validé et à la réglementation en vigueur. Un rapport de réalisation est ensuite envoyé au propriétaire avec l'avis du technicien.

Permis de construire

Dans le cadre des permis de construire, le pétitionnaire devra se rapprocher du SPANC afin de monter un dossier de mise en place d'une installation d'assainissement non collectif. Le SPANC émettra un avis sur le projet.

Attention !

Le projet d'assainissement non collectif, validé par le SPANC doit être réalisé avant le dépôt du permis de construire en mairie.

Le contrôle avant-vente

Depuis 2011, un diagnostic ANC doit être réalisé dans le cadre d'une cession immobilière. Il permet de faire l'état des lieux du système par rapport à la réglementation en vigueur. Celui-ci doit être daté de moins de 3 ans lors de la signature de l'acte de vente de l'habitation.

Le diagnostic de l'existant, où en est-on ?

Au cours de l'année 2013, 4 communes ont été diagnostiquées : Gy-les-Nonnains, Melleroy, Douchy et Montcorbon soit près de 400 installations d'assainissement non collectif. À la fin de l'année les 23 communes auront été diagnostiquées. Des relances seront réalisées pour les habitations qui n'ont pu être contrôlées. Nous rappelons que la SAUR a été mandatée par le SPANC pour réaliser ces diagnostics. Les usagers sont informés des défauts éventuels de leur installation et des éventuels risques environnementaux ou de salubrité publique.

Le diagnostic de l'existant, où en est-on ?

Au cours de l'année 2014, 4 communes ont été diagnostiquées : Gy les Nonains, Melleroy, Douchy et Montcorbon soit près de 400 installations d'assainissement non collectif. A la fin de l'année les 23 communes auront été diagnostiquées. Des relances seront réalisées pour les habitations qui n'ont pu être contrôlées.

Nous rappelons que la SAUR a été mandatée par le SPANC pour réaliser ces diagnostics. Les usagers sont informés des défauts éventuels de leur installation et des éventuels risques environnementaux ou de salubrité publique.

L'avancement des communes contrôlées est présenté dans le tableau suivant :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Groupe 1	Bazoches sur le Betz Pers-en-Gâtinais	Rozoy-le-Vieil Ervauville Foucherolles Mérinville Saint-Hilaire les Andresis				
Groupe 2			Chantecoq Saint Loup de Gonois La Selle sur le Bied Courtemaux Louzouer Thorailles La Chapelle Saint Sépulcre	La Selle en Hermoy		
Groupe 3				Chuelles Triguères	Château-Renard	
Groupe 4					Saint-Firmin des Bois Saint-Germain des Prés	Gy-les Nonains Melleroy Montcorbon Douchy

Vous étiez absent lors du premier passage du technicien, veuillez contacter le SPANC au numéro suivant :

02 38 95 02 77

Un nouveau rendez-vous sera convenu.

Une réunion publique est organisée dans chaque commune avant le passage du technicien de la SAUR. Chaque usager rassemble, dans la mesure du possible, tous les documents relatifs à l'installation (permis de construire, plan de masse, étude de sol, vidanges, factures, certificat de conformité le cas échéant...) et rend ses ouvrages d'assainissement accessibles au contrôleur.

Et après ?

Des contrôles périodiques de bon fonctionnement seront mis en place avec une périodicité comprise en quatre et dix ans (*Article L2224-8 du code général des collectivités territoriales*). Le comité d'élu du SPANC devra délibérer sur le délai de cette périodicité.

La redevance...

En tant que service public à caractère industriel et commercial, le SPANC a l'obligation de couvrir ses charges d'exploitation par les redevances perçues auprès des usagers. Chaque contrôle est soumis au paiement d'une redevance qui est calculée en fonction du coût que doit assumer le SPANC pour le réaliser.

Type de redevance	Montant des redevances
Diagnostic initial de l'existant	80 €
Diagnostic avant-vente	80 €
Contrôle de conception	60 €
Contrôle de réalisation	115 €

Infos utiles...

Aides sur les installations ANC

- L'éco-prêt à taux zéro spécifique ANC depuis le 1^{er} avril 2009.
- Application d'un taux réduit de TVA (10%)

Adresses utiles

www.cc-chateau-renard.fr rubrique « vie quotidienne »
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19808.xhtml>
<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>



A.P.E. « Les enfants de la Cléry »

L'association a été créée en 2010 et sa dissolution vient d'être votée lors de l'assemblée générale du 17 octobre dernier.

Les fonds recueillis lors de nos différentes manifestations au cours de ces 4 années ont permis de financer la location d'une structure gonflable pour chacune des kermesses et une machine à barbabapa pour cette année dont les recettes sont revenues directement à la coopérative scolaire.

Par ailleurs, en concertation avec le corps enseignant, l'association a pu offrir en 2011 des vélos en maternelle, a pris en charge en 2013 le coût du car pour la visite des CM2 au collège de Courtenay ainsi que le transport qui a permis à l'ensemble des primaires de participer à une exposition mathématiques à Ferrières en Gâtinais.

Cette année, l'association a financé l'aménagement de la bibliothèque en achetant des tables pliantes, des chaises et des fauteuils ainsi qu'une table de ping-pong pour la cour du fond de l'impasse pour un montant de 5 257,07 €.

Cette opération a pu également se faire grâce au don reçu de l'association « le Poirier des Femmes 1 » que nous tenons à remercier.

Le solde restant sur le compte sera versé en un don à la coopérative scolaire.

L'association tient également à remercier tous les bénévoles et toutes les personnes présentes aux différentes manifestations pour leur soutien durant ces 4 années ainsi que les communes de la Selle-sur-Le-Bied et de Saint-de-Gonois.

Les membres du bureau



La Fée Fedille

Associations selloises

CLUB DES ANCIENS

Chaque jeudi après-midi, rencontre autour de jeux divers et d'un goûter pour un moment convivial
Contact : Suzanne DE BROSSES - 02.38.87.31.56

UNRPA

Contact : Pierre TEYSSANDIER - 02.38.87.17.63

SCRABBLE

Chaque mercredi à 17 H 30, jeux ouvert à tous et à toutes pour des rencontres amicales sans compétition.

Contact : Suzanne DE BROSSES - 02.38.87.31.56

BIED ANIMATIONS LOISIRS – Section FOOT

Contact : Bernard PONCET - 02.38.87.32.76

BIED ANIMATIONS LOISIRS – Section DANSE

Contact : Isabelle CHAILLOUX - 06.34.21.42.26

PASSION CABARET

Contact : Rodolphe CHAILLOUX - 06.29.88.44.68

COMITE DES FÊTES

Contact : Laetitia NEVEU - 06.29.88.44.68

ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD (A.F.N)

Contact : Maurice FERRIER - 02.38.87.31.36

ESPERANCE SELLOISE (Fanfare)

Contact : Pierre NORET - 02.38.87.30.15

LA TRUITE SELLOISE

Contact : Gérard SAUNIER - 02.38.89.31.30

SYNDICAT DE CHASSE « Saint-Hubert »

Contact : T.BACHELIER - 02.38.87.31.80

ASSOCIATION SPORTIVE SELLOISE (Tennis)

Contact : Mélanie PASQUET - 02.38.87.31.87

ASSOCIATION SCULPTURE BOIS

Contact : Christian NACCACHE - 02.38.92.72.80

LA FERME À PAULETTE

Contact : Julien GUILLAUME : 06.60.86.97.22/02.18.12.61.19
julien@lafermeapalette.fr

COURS INFORMATIQUE :

Contact : Yohan GIDOIN : 06.46.19.87.04

DES PARTICULIERS VOUS PROPOSENT :

DESSIN - PEINTURE

Monsieur TATCHEV : 06.18.12.56.26 ou 06.50.72.91.53

Le Comité des Fêtes

Vous donne rendez-vous le vendredi 16 Janvier 2015 pour son assemblée Générale à 19 h 30 à la salle des Associations Place de L'église.

2014 s'achève, voici les manifestations que nous avons organisées durant cette année :

26 Janvier 2014- Galette des anciens

40 Sellois ont participé à notre traditionnelle galette

2 Mars 2014 – Concours de Belote

40 équipes participaient.

Les premiers lots étaient des paniers garnis sur un thème Montagnard.

Chaque équipe a été récompensée sans oublier nos mamies du jour qui sont reparties également avec une rose.

29 Mars 2014 – Soirée Cabaret

Pour notre deuxième soirée Cabaret, nous avons accueilli 135 personnes dans un tout nouveau décor pour 2 h 30 de spectacle.

7 Juin 2014 – Fête des Voisins

60 Sellois sont venus trinquer et partager leur repas et faire découvrir leur pâtisseries faites maison.

Jeux et ambiance festive ont permis à chacun de profiter d'un moment de convivialité et d'échange.

14 Juillet 2014 – Fête Nationale

Repas dansant animé par notre chef d'orchestre Pierre Noret et son équipe.

Suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un splendide feu d'artifice organisé et tiré par M^{me} et M. Autellet sur le site du Château.

10 Aout 2014- Brocante

Les parapluies ont remplacé les parasols ce jour-là.

Malgré une météo très capricieuse, nos fidèles participants sont restés sous la pluie.

5 décembre 2014 – Noël de enfants

Un Spectacle « Le Trésor du capitaine O Brian »

Arrivée du Père Noël et remise de Friandises offertes par la municipalité, puis un goûter est servi.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie la Municipalité et l'ensemble des bénévoles pour l'organisation et la réalisation de toutes leurs manifestations.



L'association a réalisé de nombreuses actions en 2014

Initiation à la traction animale, Un spectacle avec un ventriloque pour les familles, Participation aux virades de l'espoir, à la brocante et à différents marchés de Noël et bien sûr ...

La première foire du printemps

Pour faire connaître et partager nos valeurs et passions, nous avons souhaité organiser cette foire.

Son but était de regrouper des amateurs de culture des végétaux, des éleveurs d'animaux d'ornement, des paysans et artisans effectuant de la production et de la vente directe. Un exposant de plantes carnivores présentait avec beaucoup de pédagogie sa magnifique et peu commune collection. Nous avons proposé quelques activités pour les enfants sur le thème de la nature. Le stand de la Ferme à Paulette faisait découvrir pour la première fois quelques collections de plantes (Menthes, légumes perpétuels, plantes dépolluantes...).

Les animaux n'étaient pas oubliés. Nous avons fait appel aux éleveurs du club avicole du gâtinais pour que vous découvriez quelques races originales et accessibles à tous. On pouvait entre autre découvrir des poules Soie ainsi que des lapins nains pour le plaisir des



petits comme des grands, qui ont pu câliner et apprivoiser les animaux.

Enfin, c'était pour nous l'occasion de vous présenter une exposition de nids d'oiseaux sauvages mis en scène et construits par les membres de l'association. L'objectif est de mieux faire connaître quelques oiseaux qui nous entourent et qui partagent nos habitations.

Nous vous invitons à la deuxième édition de la foire du printemps qui aura lieu le 10 mai 2015.

Si vous souhaitez réserver un stand, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site internet de l'association :

lafermeapaulette.fr ou par téléphone au 02.18.12.61.19

Association « La ferme à Paulette », Les Couturiers, 45210 la Selle sur le Bied



B.A.L. FOOTBALL



Catégorie U7



Catégorie U9



Catégorie U11



Catégorie U11 F



Catégorie Ufolep

Entrainement :
Coordination

Catégorie U17



Entrainement : la passe



Catégorie sénior

La municipalité
protège son terrain :
Pose d'une main-courante

115 licenciés, 6 équipes FFF, 1 équipe Ufolep, 6 dirigeants
Renseignements : Bruno : 06.19.25.61.06 - Bernard : 06.31.20.45.80

Sculpteur en Gâtinais

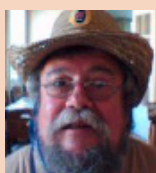
Un an déjà que notre atelier fonctionne. Il a produit, dans une ambiance complice et chaleureuse, une trentaine d'œuvres de styles différents où chacun y exprime son tempérament, ses émotions, sa sensibilité.

Le rendez-vous de l'expo-démonstration lors de la brocante du mois d'août, a connu un réel succès, nous encourageant à persévérer dans la voie d'une rencontre directe avec le public.

N'hésitez pas à venir visiter l'atelier, place de l'église à la Selle sur le Bied ... et, qui sait... vous serez peut-être bientôt des nôtres.



Christian NACCACHE



Christian



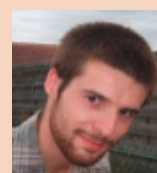
Thierry



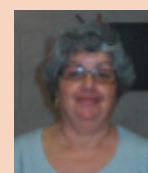
Michel



Frédérique



Romain



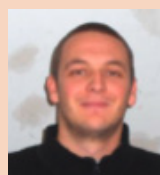
Christiane



Cécile



Evelyne



Yohan

Association : SCULPTEURS EN GATINAIS - déclarée en sous-préfecture de Montargis sous le N° W451002408.
Place de l'église 45210 la Selle sur le Bied Tel : 02 38 92 72 80 et 06 19 96 68 84. N° SIRET : 801 001 009

UNRPA, Section de la Selle sur le Bied

Comme l'indique le titre de cet article informant de nos activités de cette année, le nom de notre association « l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées » est renforcé par « Ensemble et Solidaires », décision prise au dernier Congrès National, à une époque où beaucoup sont isolés et ont besoin de solidarité.



Cette nouvelle dénomination s'accompagne de nouveaux statuts, adoptés au niveau départemental lors du congrès d'octobre tenu à Amilly et auquel nos délégués ont participé. Ces statuts deviendront ceux de notre section locale au cours de l'AG extraordinaire qui se tiendra, comme l'AG ordinaire, le Vendredi 9 janvier 2015, à 14 h 30, petite salle de réunion de la Salle polyvalente.

En parfait accord avec nos statuts et dans le respect de notre neutralité politique, nous avons fait signer une pétition protestant contre la réduction du pouvoir d'achat des retraités, réduction qui se poursuit depuis plusieurs années. Fait remarquable dans notre commune, cette pétition a recueilli près de 140 signatures, bien au-delà de nos adhérents.

Pour la détente, nos activités ont été diversifiées.

En février, Carnaval de Nice et Fête des citrons ; voyage organisé par la Fédération départementale.

En juin, nous avons renoué avec une animation ancienne : matinée de présentation de différents produits de la société Florilège et repas de midi offert par cette société au Moulin du Bief.

A la mi-octobre – année du centenaire du début de la Grande Guerre 14/18 oblige – nous avons rempli un car avec nos amis de Triguères et de Corquille-roy, pour une visite guidée fort intéressante

du Musée de la Grande Guerre de Meaux (77), ville épargnée mais proche de la Bataille de la Marne. Ce musée renferme une collection incroyable de 50 000 objets et documents. Objets de tous les jours ayant appartenu aux poilus, armements, uniformes, mais aussi un vrai « Taxi de la Marne » et, par exemple, un énorme camion de transport de pigeons voyageurs, camion remis à neuf par la Sté Berliet.

L'après-midi, dans une fromagerie d'affinage de Jouarre, nous avons pu déguster de « vrais » Brie de Meaux et de Melun. Longue journée fatigante, mais enrichissante.

En novembre, deux spectacles bien différents. A Amilly, « L'âme slave », danses et musiques d'Europe de l'est. Au Zénith d'Orléans, « Luis Mariano – 100 ans », spectacle officiel du Centenaire.

A l'AG du 9 janvier, nous tracerons les grandes lignes des activités 2015. La fédération départementale organise un séjour d'une semaine en Italie, au bord de l'Adriatique, au mois de septembre.

Pour les sorties à la journée, nous essaierons qu'elles soient plus courtes et des idées sont déjà dans l'air : Auxerre, la Fabuloserie à Dicy et le Musée des ustensiles de cuisine d'autrefois de Montcorbon.

Un spectacle musical nous est déjà proposé en mars à Amilly. Et, bien sûr, les idées de chacun seront les bienvenues.

Contact : 02 38 87 17 63

La Truite Selloise

Une année 2014 qui ressemble à 2013 avec 73 pêcheurs contre 74 l'année précédente.

Quelques adultes en moins mais par contre plus de moins de 12 ans et beaucoup plus de cartes journalières qui aboutiront peut-être à créer de nouveaux adhérents en 2015.

Les deux journées de découverte pour les enfants des classes de la Selle sur le Bied ont rencontré comme d'habitude un très vif intérêt.

Il a été déversé 1085 kg de truites arc en ciel et 4500 truitelles fario sur notre parcours financés par les cotisations des adhérents. Un travail d'entretien des berges a également été effectué par une équipe de bénévoles toujours aussi performante.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 24 janvier 2015 à 16 heures salle de réunions place de l'église.

En principe les cartes 2015 seront délivrées les dimanche 1^{er} et 8 mars le matin et le samedi 7 mars l'après midi.

Gérard SAUNIER

Bied Animations Loisirs

École de danse - Gym adultes

L'école de danse existe depuis 12 ans et compte pour cette année 190 adhérents de 6 à 90 ans.

La danse classique, le modern jazz et les claquettes sont proposés aux enfants et adolescents (à partir de 6 ans). Un cours de modern jazz est ouvert aux adultes ainsi que 2 cours de gym, un cours de gym douce le mercredi de 10 h 45 à 11 h 45 et un cours type fitness le mercredi de 19 h 15 à 20 h 15. (possibilité d'inscription en cours d'année pour la gym)

Le stage de danse pour enfants de 8/12ans aura lieu les 24-25 et 26 février 2015.

Notre gala annuel se tiendra les 12-13 et 14 juin 2015 à la salle polyvalente.

Contact : I. Chailloux 06.34.21.42.26

Passion Cabaret

Une nouvelle association Selloise !

L'association Passion Cabaret est une association loi de 1901 ayant pour but la promotion du spectacle de cabaret dans notre région, au travers d'un groupement d'artistes dont le but essentiel est de prendre plaisir à présenter un spectacle de qualité.

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous compter parmi notre public lors de nos prochaines prestations ! **Contact: 06.29.88.44.68**

LES COMMERÇANTS

BAR/JOURNAUX - LE GARENNE

Jean-François GIMENEZ : 02 38 87 30 13

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Brigitte et Joël Delorme : 02 38 87 30 11

PHARMACIE DE LA CLERY

Rémi CONCE : 02 38 87 34 99

HOTEL/RESTAURANT

« LE MOULIN DU BIEF »

Lida et Emmanuel BLONDEAU : 02 38 87 34 04

CRÉATION COIFFURE

Angélique : 02 38 87 35 52

GARAGE RENAULT

Jacqueline et Daniel PASQUIER : 02 38 87 30 69

AGENCE IMMOBILIERE

NAT-IMMO

Nathalie FOUCHER : 02 38 26 00 69

LES ARTISANS

PLOMBERIE/CHAUFFAGE

- Dominique HUREAU : 02 38 87 33 73
- Sébastien GUILLOT :
02 38 96 65 42 - 06 18 43 09 87

COUVERTURE/CHARPENTE

Didier MONTCEAU : 02 38 92 02 22

MENUISERIE

Max DEVOST : 02 38 87 34 08

MULTI-SERVICES

Laurent JATTEAU : 06 82 87 71 05

PEINTURE

Frédéric LEFEVRE : 02 38 87 33 77

RENOVATION HABITAT

Bruno COLANTUONI : 02 38 87 30 39
Pierre VOGIN : 02 38 87 31 44

PRETASCENE

(montage et location de scène)
Rodolphe CHAILLOUX 06 24 76 41 57

RC MULTISERVICES

Rodolphe CHAILLOUX : 06 24 76 41 57

TRAVAUX PUBLICS

Jacques CAZIER : 02 38 87 30 85

SELLERIE

Jean-Pierre VESPIER : 02 38 87 15 68

TAXI/AMBULANCES TONY

02 38 07 04 74 - 06 31 81 05 77

COIFFEUSE A DOMICILE

Sophie CHATEAU : 06 28 94 19 43
Charlène VALMORI : 06 18 52 17 06

ISOLATION/AGENCEMENT

EURL L.A.J. : 06 75 72 08 16
Fax : 02 38 87 34 37

Boucherie - Charcuterie

Implantée depuis 1985 dans le cœur du village, la boucherie DELORME vous propose des viandes de boeuf, veau, porc, agneau, volaille de qualité ainsi qu'un choix varié de préparations bouchères crues.

Vous trouverez aussi une grande gamme de charcuteries « maison » : divers pâtés, saucisson, jambon blanc, large choix de saucisses, boudin noir chaud tous les mercredis, pâtisseries salées etc...

Un rayon « fromage et épicerie » finira de combler vos papilles !



Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 8h à 12h30.



à 10 minutes de Montargis

**VOUS SOUHAITEZ
VENDRE OU LOUER VOTRE BIEN**

Nous vous proposons :

- Des honoraires réduits,
- Une estimation précise,
- Une publicité rapide et efficace de votre bien,
- Un compte-rendu des visites,
- Une aide à l'établissement des diagnostics techniques obligatoires, baux et états des lieux,
- Des conseils
- Un suivi rigoureux des dossiers.

**VOUS ETES INTERESSES,
CONTACTEZ NOUS !**



agencenatimmo@orange.fr
www.agencenatimmo.fr
7, Place Ile de France - La Selle-sur-le-Bied
02.38.26.00.69 - 06.73.90.47.57

Clinique Vétérinaire

02 38 87 33 22

Pharmacie de la Cléry



3, rue de Bretagne
45210 La-Selle-sur-le-Bied
02 38 87 34 99 - Fax 02 38 87 39 28
Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 19h
Mardi au vendredi :
9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Montargis Courtenay Douchy Montcorbon Fouchères Ervauville
Chevry / Le Bignon Le Bignon Mirabeau La Selle Sur Le Bied
Méruville La Selle En Hermoy La Chapelle St Sépulcre Louzouer



02.38.07.04.74



06.31.81.05.77

Le Garenne

Bar • Presse • Loto

2 rue de Bourgogne
La Selle-sur-Bied
02 38 87 30 13

CRÉATION Coiffure



11 place l'Ile de France
La Selle-sur-le-Bied
02 38 87 35 52

Auberge Moulin du Bief



Jour de fermeture :
mercredi toute la journée.

Ouverture le soir :
le vendredi et le samedi.

M. et M^{me} BLONDEAU
Tél. 02 38 87 34 04
Fax 02 38 87 30 28
moulinlubief@orange.fr

1, rue de Bretagne
La Selle-sur-le-Bied

ENT. INDUSTRIELLES

BRISSON - 02 38 87 30 66

LOUIS LEMOINE - 02 38 87 34 50

LES ARTISTES

SCULPTEUR SUR VERRE

- Natacha MONDON et Éric PIERRE :

06 73 36 76 77

- Éric JULIENNE :

06 74 40 90 99 - 02 18 12 18 67

POTIER

Francis LELOUP : 02 38 90 91 74

ORCHESTRE

- Patrice BEZILLE : 02 38 87 32 19

- Pierre NORET : 02 38 87 30 15

VENTE À LA FERME

BOULANGER

Philippe LEPAGE :

02 38 87 09 26 - La Colline

Vente de pain/Viennoiserie/ Pizza et snack de 7h à 13h et
de 15h à 18h30 - Vente de pain tous les samedis matin



PRODUITS LAITIERS

Maud et Philippe GUENEL :

02 38 87 31 13 - La Hutte

Vente de lait les lundis, mercredis,
vendredis de 18h15 à 18h30

PROFESSIONS LIBERALES

INFIRMIÈRES

- Véronique COULON : 06 12 99 05 85

- Valérie FENZY : 06 08 05 44 73

- Audrey GUILLOT : 06 24 14 77 79

CLINIQUE VÉTÉRAIRE

MM. DE SMET/WOLGUST/COLLET :
02 38 87 33 22

AMBULANTS

ÉPICERIE

Place de l'Église - Le Lundi matin

POISSONNERIE

Place de l'Église - Le mercredi midi

FAMILLE ACCUEIL PERSONNES AGÉES

Martine PERRAULT : 02 38 90 97 07

GÎTE RURAL

Ginette BACHELIER : 02 38 87 31 18

MARCHÉ

Fruits et Légumes - Fleurs
Le samedi matin

Garage Pasquier Renault

Vente
et Réparation
toutes marques
VN /VO
Carburant / Gaz

24 rue de Bretagne
La Selle-sur-le-Bied
02.38.87.30.69
Fax 02.38.87.31.29



Calendrier des fêtes et des manifestations 2015

Le samedi 17 janvier

Vœux du Maire
à 18 H Municipalité

Le Dimanche 18 janvier

Galette des Anciens
Comité des Fêtes

Le Dimanche 1^{er} mars

Choucroute
Espérance Selloise

Le Dimanche 8 mars

Belote
Comité des Fêtes - Renseignements au 06 81 84 90 72

Le Dimanche 15 mars

Repas des Anciens de la Commune
Municipalité

Le Samedi 25 avril

Cluêdo Géant
Association La Ferme à Paulette

Le Vendredi 8 mai

Commémoration Nationale
à 10 h 30 Municipalité

Les Samedi 9 et Dimanche 10 mai

Foire aux Végétaux
Association La Ferme à Paulette

Le Dimanche 31 mai

Méchoui
AFN

Le Samedi 6 juin

Fête des Voisins
Comité des Fêtes

Les Ven. 12, Sa. 13 et Dim. 14 juin

Gala de Danse
Bied Animations Loisirs

Les Mardi 16 et Mercredi 17 juin

Chorale des Enfants
Écoles

Le Samedi 4 juillet

Cluêdo Géant
Association La Ferme à Paulette

Le Mardi 14 juillet

Fête Nationale
Municipalité et Comité des Fêtes

Le Samedi 8 août

Cluêdo Géant
Association La Ferme à Paulette

Le Dimanche 9 août

Brocante
Comité des Fêtes

Le Dimanche 30 août

Randonnée « Vanessa »
Bied Animation Loisirs Foot

Le Samedi 12 septembrt

Forum des Associations
Salle polyvalente

Le Dimanche 27 septembre

Mucoviscidose
Municipalité

Le Samedi 17 octobre

Soirée Cabaret
Association Passion Cabaret

Le Samedi 31 octobre

Défilé Halloween
Asso. La Ferme à Paulette - Comité des Fêtes

Le Mercredi 11 novembre

Fête de l'Armistice
et repas anciens combattants

Le Samedi 14 novembre

Paëlla
Bied Animation Loisirs Foot

Le Dimanche 29 novembre

Repas dansant
AFN

Le Samedi 5 décembre

Noël des Enfants de la Commune
Municipalité et Comité des Fêtes